

Direction Départementale des Territoires et de la Mer SERVICE AGRICULTURE, FORET

## ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE DES FONDS Pluies intenses et inondations du 15/09 au 07/10/2014

À faire remplir par le propriétaire des parcelles endommagées. Un document par propriétaire.

Je soussigné(e) (nom, prénom) :représentant légal de la société :
propriétaire des fonds (indiquer les parcelles cadastrales) :
demeurant à :
téléphone :
1/ autorise la DDTM à verser l'indemnité pour perte de fonds à :
,exploitant(e) du fonds.
2/ m'engage à ne pas déposer de déclaration de perte de fonds pour les parcelles louées.
Fait leà
Signature du propriétaire